Recensement de la population

Information sur les nouveautés du recensement de la population 2018

1. Zonages d'études

En 2020, l'Insee a procédé à la refonte de trois zonages d'études. La diffusion du recensement de la population 2018 intègre ces nouveaux zonages : unités urbaines 2020, zones d'emploi 2020 et aires d'attraction des villes 2020.

2. Périmètre de l'Union Européenne

À l'exception des fichiers détails, la géographie utilisée pour la diffusion du recensement 2018 est celle en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Suite au Brexit, le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'Union Européenne depuis le 1er février 2020. Il est donc désormais classé en pays de l'Europe hors Union Européenne. Cela a une incidence dans les tableaux IMG1B, IMG2B, IMG3B, NAT1, NAT2,NAT3B. Il faut donc être prudent dans les comparaisons temporelles.

3. Tableau LOG2 : logements par type, catégorie et nombre de pièces

La qualité de la variable « nombre de pièces » des résidences non principales a été dégradée par un changement de protocole et ne permet pas de diffuser le tableau LOG2 depuis le recensement de la population 2017. Des travaux méthodologiques sont en cours afin de pouvoir diffuser ce tableau lors du prochain recensement.